



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 06/05/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le comité eau appelle les Creusois à une grande vigilance

La Préfète de la Creuse Virginie DARPHEUILLE a réuni le 4 mai 2022 dans les locaux de la Direction Départementale du Territoire (DDT) à Guéret, l'ensemble des acteurs concernés par la gestion de l'eau sur le territoire. Cette réunion du comité eau, la première de l'année, a permis de partager une analyse de la situation hydrologique étayée des expertises réalisées par Météo France, le bureau de recherches géologiques et minières, l'office français pour la biodiversité et la DDT de la Creuse.

Faibles précipitations depuis le début de l'année

Des signaux de vigilance et de tensions sont perceptibles notamment au regard du manque de pluies significatives depuis le début de l'année. Le département n'atteint cependant pas encore les seuils permettant de déclencher la prise d'un arrêté préfectoral destiné à alerter sur le risque de manque d'eau ou à prendre des premières mesures de restriction des usages. Les prévisions météorologiques annonçant une période chaude et sèche, la Préfète a proposé aux membres du comité qui se sont prononcés favorablement de prendre un arrêté de vigilance sur tout le département si ces prévisions se confirment dans les dix jours qui viennent.

Si tous les cours d'eau surveillés ont des débits largement supérieurs au seuil d'alerte, ils correspondent cependant aux débits moyens des mois de juin-juillet. Contrairement à ce qui est habituellement observé, les débits des cours d'eau sont actuellement plus faibles à l'ouest du département qu'à l'est.

Fragilité des réserves en eau

Les niveaux des eaux souterraines sont majoritairement proches de la moyenne, et supérieurs à ceux enregistrés en 2019. Cependant, ils affichent une tendance à la baisse jugée précoce et inquiétante compte tenu des prévisions météorologiques et de la forte réactivité des masses d'eau à l'absence de pluviométrie.

La situation de reconstitution des réserves en eau (entre septembre 2021 et mars 2022) affiche une réelle fragilité avec un déficit de 18 %, très proche du seuil de déclenchement de la vigilance. De plus, les précipitations ont été inégalement réparties, le tiers est-sud-est du département a connu des précipitations proches de la normale alors que le déficit pluviométrique a atteint 20 à 30 % dans l'ouest du département. Cette situation a été

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Bureau départemental de la communication interministérielle
Victor FLEURY
Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08
Courriel. : pref-communication@creuse.gouv.fr



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse

également jugée inquiétante par le comité d'autant que le mois d'avril affiche lui aussi un déficit pluviométrique de 25 %.

Adopter un comportement responsable

L'assemblée a également examiné les nouvelles dispositions de gestion des périodes de crise qui vont apparaître dans un nouvel arrêté cadre actualisant celui de 2019. Il est aussi prévu l'instauration d'un comité dédié au suivi spécifique des impacts et des mesures à prendre lors des situations de crise concernant le secteur agricole, dans le prolongement du comité eau. Compte tenu de la situation, le comité Eau se réunira mensuellement et les services assureront entre temps un suivi attentif de tous les indicateurs.

Au vu des signaux d'alerte et des prévisions météorologiques qui n'annoncent pas d'inversion de tendance à court terme, Madame la Préfète incite tous les acteurs professionnels et les citoyens à prendre conscience d'ores et déjà des enjeux et à adopter les comportements économes vis-à-vis de l'eau.